

Justificatif généré le 01/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 01/08/2022  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/621643](http://www.actu-juridique.fr/a/621643)  
N° d'annonce : 621643

## NEWREST WAGONS-LITS INTERNATIONAL

Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 100.000 €

**Siège social** : 4 RUE DU 8 MAI 1945 75010 PARIS

797 457 314 R.C.S. Paris

Par décision du 29/07/2022, la société Newrest Wagons-Lits France S.A.S., société par actions simplifiée, au capital de 100 860 euros, ayant son siège social situé au 17 rue André Gide 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 789 485 869 a décidé de dissoudre la société Newrest Wagons-Lits International S.A.S.U. en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société Newrest Wagons-Lits International S.A.S.U. à la société Newrest Wagons-Lits France S.A.S.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du Tribunal de Commerce de Paris.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

Pour avis,

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeHZIjwNV

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeHZIjwNV>

